

L'ESSEC devrait dupliquer son incubateur social à Lyon

Espace de co-working, fonds d'amorçage : l'école de commerce souhaite essayer son modèle d'accompagnement à l'entrepreneuriat social en région et dans les pays francophones.



© 3A

A Lyon, Antropia devrait être hébergé par l'école 3A, basée sur le campus privé René Cassin

Antropia, l'incubateur social de l'ESSEC, lancé en version expérimentale en 2005 et considéré dans le microcosme solidaire comme le premier incubateur social en France, étudie sa déclinaison en Rhône-Alpes. A Lyon, le projet serait hébergé par 3A, école de commerce tournée vers la solidarité et l'inter-

national. L'autre partenaire historique d'Antropia, la Caisse d'Épargne (dont l'entité francilienne partage avec l'ESSEC la gouvernance de la pépinière), n'a pour l'heure pas donné son feu vert pour un engagement en Rhône-Alpes – une décision prise à l'échelon régional. Une étude de faisabilité, financée par

France Active, vient d'être réalisée, et une levée de fonds de 100 000 euros est en cours, pour une ouverture en septembre 2013. "Pour nous, l'intérêt est de bénéficier de la notoriété de la marque ESSEC, de sa méthodologie et de son réseau", observe Léna Geitner, chef de projet au sein de l'école lyonnaise. Une quinzaine de porteurs de projets (étudiants et créateurs d'entreprise) pourrait être accueillie d'ici trois ans. La création d'un fonds d'amorçage est également à l'étude, mais à une échelle moins ambitieuse que pour la structure parisienne, qui dispose d'un budget de 300 000 euros pour sa vingtaine de start-ups, et d'un financement de 130 000 euros, abondé par la Fondation Edmond de Rothschild, pour son programme dédié aux sociétés en développement.

Chez Antropia, on insiste sur les critères d'exigence attachés à la marque: "L'incubateur s'engage à sélectionner des projets innovants et à haut potentiel social, relève Céline Claverie, directeur de l'incubateur parisien, qui étudie également une duplication dans le Nord-Pas-de-Calais. Notre objectif est d'amplifier notre propre impact et de développer les retours d'expérience, pour nourrir notre démarche d'enseignement et recherche". Outre ces déclinaisons régionales, Antropia met au point un processus de labellisation d'incubateurs dits "classiques" et s'est rapproché d'un acteur libanais, pour s'ouvrir aux pays francophones. ❧ DDT

Stade des Lumières : le pool bancaire exige davantage de fonds propres

La fumée blanche pour le financement du futur Stade des Lumières, à Décines, se fait attendre malgré la profusion des effets d'annonce. Un montage financier équilibré est exigé par le pool bancaire, composé d'une bonne demi-douzaine d'établissements. Récemment, et après de longues discussions, l'Olympique Lyonnais assurait qu'un accord était imminent. L'opération chiffrée à 405 millions d'euros serait payée sur fonds propres pour 130 millions, en emprunt convertible pour 100 millions et par des prêts court terme pour les 175 millions restants, d'après nos informations. Une architecture qui nécessiterait une augmentation de capital significative de OL Groupe, côté en Bourse, et dont le bilan semestriel clos le 31 décembre 2012 affichait 67,79 millions de capitaux propres encore érodés du fait des 8,8 millions de pertes nettes des six premiers mois – mais avec un excédent brut d'exploitation positif de 6,1 millions. Des sources proches du dossier laissent entendre que cette recapitalisation serait souscrite par Jean-Michel Aulas,



via ICMI son holding personnel actuellement détenteur de 34,17 % des actions, et par Jérôme Seydoux, via Pathé possédant une participation de 29,87 %. Le temps est plus que jamais compté : Gilbert Giorgi, le président de la Foncière du Montout, bras armé de l'OL pour ce projet pré-

senté pour la première fois en 2007, a annoncé pour début mai la pose de la première pierre de l'enceinte de 58 000 places dont l'achèvement des travaux, confiés à Vinci Construction France, est fixé à l'été 2015, soit à peine un an avant le début de l'Euro 2016. ❧ M-A-D